



# CHÂTILLON INFOS

Bulletin municipal d'information n° 117 Janvier 2021



## SOMMAIRE

Le mot du maire	P.2	La refraserie	P.15
Ccas	P.3	L'astuce / Le choucas	P.16
Brèves de comptoir	P.3	L'écho des crêtes	P.17
Urbanisme	P.4-5	Vivre en beaujolais	P.18
Travaux	P.6	Ccab	P.19
Vie locale	P.7	T3c	P.20
Focus entreprise	P.8	Puces café	P.21
Médiathèque	P.9	Kimochi	P.22
Cadre de vie	P.9-10-11	Accueil réfugiés	P.23
Plan climat	P.12	Rami	P.24
Kaleidoscopes	P.13	Transition cabane	P.25
Ateliers révélés	P.14	Dates à retenir	P.27



## Le mot du Maire

Il n'est pas difficile de formuler des vœux pour cette année 2021 qui s'ouvre, tant celle qui s'est écoulée nous a à tous apporté de contrariétés et de difficultés dans notre vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale.

Au mieux, nous avons été perturbés dans nos habitudes et dans notre vie quotidienne, au pire certains ont connu de graves problèmes de santé ou de grandes difficultés économiques.

Plus encore que jamais, je vous souhaite donc une bonne santé, qui est la condition nécessaire à l'accomplissement de tous nos projets. La Municipalité va y contribuer pour une modeste part, puisque dans

quelques semaines vont débiter les travaux de la maison médicale. Ce chantier, dont chacun mesure l'importance pour notre village, va lui aussi perturber nos habitudes, puisque le parking situé derrière l'école élémentaire sera totalement fermé ; le cheminement venant de la Colletière après le souterrain sera réduit et sécurisé pour permettre le passage ; enfin l'entrée à l'école maternelle se fera au grand portail. Peut-être est-ce aussi l'occasion de nous interroger sur nos déplacements dans le bourg : est-il vraiment nécessaire d'utiliser sa voiture dans tous les cas ? D'autres parkings sont à votre disposition à l'entrée du village côté Lozanne et vers la gare et, quand le chantier sera terminé, sans doute dans un an et demi, celui de la place du Souvenir français s'en trouvera agrandi. En attendant, j'espère que vous êtes convaincus que le bénéfice de cette opération l'emporte largement pour les Châtillonnais sur la gêne passagère qu'elle occasionnera.

Pour ce qui est de la situation économique, je ne vous cacherai pas mon inquiétude. Les collectivités locales, vous le savez, tirent l'essentiel de leurs ressources de la fiscalité. Pour ce qui est de la Communauté de Communes, il s'agit presque exclusivement des impôts sur les entreprises. Même sans être un expert, on comprendra aisément que les recettes fiscales de 2021, calculées sur l'activité de 2020, seront en forte baisse. Certes, l'État, la Région, le Département mettent en place des plans de relance afin de permettre aux communes de poursuivre leurs investissements, et ainsi de fournir du travail aux entreprises, si possible locales. Néanmoins chacun sait que les finances publiques n'étaient déjà pas florissantes avant la crise sanitaire ; on ne voit guère comment elles le redeviendraient tout-à-coup une fois la crise passée.

L'argent public va donc continuer à se raréfier, ce qui impose à l'équipe municipale d'opérer des choix entre les nombreux projets qu'elle porte. La réfection de la salle des fêtes demeure prioritaire, tant elle est indispensable à la vie associative de notre village. Comme pour la maison médicale, on peut prévoir une période de travaux très contraignante, mais c'est pour réaliser un gain important de sécurité et de confort.

De tout cœur, je vous souhaite – je nous souhaite – une année 2021 plus paisible, et qui nous permette de retrouver une vie personnelle, familiale conforme à nos attentes et nos espérances.

---

# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

A Châtillon l'action sociale est conduite par le Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS.

Le CCAS est composé de 11 membres : des élus et des membres d'associations à caractère social ou caritatif.

Le CCAS peut aider financièrement en cas de difficultés au règlement de factures. Il peut proposer des prêts sur l'honneur. Une aide financière peut également être offerte pour le règlement de la cotisation aux associations Châtillonnaises en fonction du quotient familial (formulaire à retirer en mairie)

Le CCAS fait également le lien avec les assistantes sociales de la Maison du RHÔNE du Val d'oingt.

Le CCAS organise le repas des Aînés de la commune. Ce repas est un moment de convivialité, et d'échange, autour d'un repas avec une animation musicale pour la danse.

Malheureusement en raison de la pandémie de Covid 19 et considérant la vulnérabilité de la population invitée, ce repas a été annulé cette année ; une distribution d'un colis par personne bénéficiaire en remplacement a été prévu.

Si vous souhaitez contacter le CCAS, appelez en mairie pour obtenir un rendez-vous avec la Maire-adjointe aux affaires sociales qui reçoit les mardis après-midi.

---

## Brèves de comptoir...d'accueil



### Récupération des conteneurs poubelles après collecte - Arrêté du Maire n° 48-2017

Comme rappelé dans de nombreux Châtillon Infos, particulièrement dans le précédent, il est impératif que toutes les poubelles soient rentrées avant 13 h le jour de la collecte, délai porté à 20 h si aucun occupant n'est présent dans l'habitation la journée. Elles ne doivent être sorties que le soir précédant la collecte.

Malheureusement, encore trop de poubelles restent dans la rue au-delà de l'horaire autorisé, gênant la circulation des piétons et posant des problèmes d'insalubrité.

Cette situation ne peut plus durer : à compter du **2 mars 2021, toute poubelle non rangée dans le délai imparti sera enlevée.**

Pour la récupérer, vous devrez appeler la Mairie au 04.72.54.26.00 et prendre rendez-vous avec les Services Municipaux.

Nous comptons sur votre engagement à tous afin de rendre nos rues plus saines et plus belles et espérons avoir recours le moins possible à cette solution.

### Collecte des conteneurs poubelles

D'autre part, dans le bourg, la présence de véhicules indûment stationnés peut gêner la circulation du camion de ramassage des poubelles. Si le conducteur estime qu'il ne peut pas passer dans une rue, la collecte n'est pas faite. Si vous retrouvez un jour votre poubelle pleine, c'est peut-être parce qu'un véhicule gênait l'accès, ce n'est pas forcément un oubli !

Merci à tous de veiller à ne pas entraver la circulation des autres véhicules, il n'y a pas que le camion poubelles qui peut être gêné.

# Urbanisme

Vous pouvez intégrer une piscine ou jacuzzi dans votre jardin sous réserve de respecter les règles de mitoyenneté. Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, construction d'une piscine avec son abri, construction d'un abri sur une piscine existante), des autorisations peuvent être nécessaires.

Le plan local d'urbanisme de la commune prévoit que toute piscine EN SOL ou HORS SOL et quelque soit la taille doit se situer à 4 mètres minimum de la (ou des) limite(s) de propriété comptée au nu intérieur du bassin.



## **Création d'une piscine SANS abri**

Bassin jusqu'à 10m<sup>2</sup> : il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) sauf si la piscine est située en zone protégée historique (périmètre des Architectes et Bâtiments de France).

Bassin de plus de 10m<sup>2</sup> et jusqu'à 100m<sup>2</sup> : une déclaration préalable est obligatoire.

Bassin de plus de 100m<sup>2</sup> : un permis de construire est obligatoire.

## **Création d'une piscine AVEC abri**

Bassin jusqu'à 10m<sup>2</sup> : il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) sauf si la piscine est située en zone protégée historique (périmètre des Architectes et Bâtiments de France).

Bassin de plus de 10m<sup>2</sup> et jusqu'à 100m<sup>2</sup> ET abri de piscine avec une hauteur INFÉRIEURE à 1.80m : une déclaration préalable est obligatoire.

Bassin de plus de 10m<sup>2</sup> et jusqu'à 100m<sup>2</sup> ET abri de piscine avec une hauteur SUPÉRIEURE à 1.80m : un permis de construire est obligatoire.

Bassin de plus de 100m<sup>2</sup> ET abri de piscine : un permis de construire est obligatoire.

## **Création d'un abri à une piscine DEJA existante**

Abri de piscine avec une hauteur INFÉRIEUR à 1.80m : il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) sauf si la piscine est située en zone protégée historique (périmètre des Architectes et Bâtiments de France).

Abri de piscine avec une hauteur SUPÉRIEUR à 1.80m : une déclaration préalable est obligatoire.

## **Piscine ou jacuzzi HORS SOLS**

Selon que votre piscine ou jacuzzi hors-sol (gonflage ou en kit par exemple) est installée plus ou moins de 3 mois par an (plus ou moins 15 jours par an si vous êtes en zone protégée historique), une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire.

Installation 3 mois maximum par an (moins de 15 jours en zone protégée historique) : il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable), sauf si la piscine est située en zone protégée historique (périmètre des Architectes et Bâtiments de France).

---

Installation plus de 3 mois par an (plus de 15 jours en zone protégée historique) :

◇ Si bassin jusqu'à 10m<sup>2</sup> : il n'est pas nécessaire de demander une autorisation (déclaration préalable), sauf si la piscine ou le jacuzzi est située en zone protégée historique (périmètre des Architectes et Bâtiments de France).

◇ Si bassin de plus de 10m<sup>2</sup> et jusqu'à 100m<sup>2</sup> : une déclaration préalable est obligatoire.

◇ Si bassin de plus de 100m<sup>2</sup> : un permis de construire est obligatoire.

### **Attention ! Règles spécifiques si construction en zone inondation.**

Conformément au Règlement du Plan de Prévention des Inondations de la Vallée de l'Azergues émis par les services de l'Etat, des restrictions et règles spécifiques sont émises pour la construction de piscine en plus des règles liées au Plan Local d'Urbanisme.

Si l'installation de la piscine se fait en **ZONE ROUGE** : Les piscines sont admises lorsqu'elles sont liées à une habitation existante. Les règles de construction devront prévoir les variations de pression en cas de crues. Un marquage (piquets, signalétique) doit permettre la localisation du bassin en cas de submersion. Les locaux techniques des piscines devront être enterrés et étanches.

Si l'installation de la piscine se fait en **ZONE BLEUE** : Les piscines sont admises lorsqu'elles sont liées à une habitation existante. Les règles de construction devront prévoir les variations de pression en cas de crues. Un marquage (piquets, signalétique) doit permettre la localisation du bassin en cas de submersion. Les locaux techniques s'assimilent à des constructions nouvelles et doivent respecter des conditions spécifiques prévues au Règlement du Plan de Prévention des Inondations. Ces locaux peuvent également être enterrés, ils doivent dans ce cas être étanches.

A noter : vous êtes tenu d'équiper votre piscine ou jacuzzi de **dispositifs de sécurité** visant à prévenir les risques de noyade.

A noter : la construction de la piscine peut entraîner une **hausse des impôts locaux**. Il convient de vous rapprocher du centre des impôts.

A noter : des arrêtés préfectoraux peuvent interdire ou limiter le remplissage des bassins en période de **sécheresse**.

A noter : **les rejets des eaux** de piscine dans les réseaux de collecte nécessitent d'obtenir l'accord du gestionnaire du réseau de la collectivité. Les eaux ne devront pas être traitées dans les 15 jours précédant une vidange ou subir une neutralisation en cas d'urgence.

### **Sources :**

Code de l'Urbanisme : article R421-1, R421-2 et R421-9 du code de l'urbanisme, en vigueur au 06/09/2020

Code de la Santé Publique : article R1331-2, en vigueur au 06/09/2020

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Châtillon d'Azergues en vigueur au 06/09/2020

Plan de Prévention des risques inondation de la vallée de l'Azergues – Règlement – Décembre 2008 en vigueur au 06/09/2020

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31404> au 06/09/2020

# Travaux



## La fibre arrive...

Une fibre optique est un fil très fin, plus petit qu'un cheveu, en verre ou en plastique, qui peut conduire la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. Le signal lumineux codé peut transmettre une grande quantité d'information sur une très longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles.

La fibre optique peut être utilisée pour la fibroscopie médicale ou industrielle, l'éclairage ou la transmission de données numériques. Elle peut servir de support aussi bien à la télévision qu'au téléphone, à la visioconférence ou aux données informatiques. Elle va faciliter le télétravail et la formation à distance, sans oublier les usages récréatifs que sont les séries télévisées, les films et les vidéos, les jeux en ligne.

## Le déploiement du réseau

Dans notre secteur des Pierres Dorées, c'est SFR FTTH, filiale du groupe Altice France, qui a tiré le réseau de câbles, partant du NRO (noeud de raccordement optique, le nôtre est au Val d'Oingt), jusqu'aux PMO (points de mutualisation optique, ce sont les armoires de rue), et de là jusqu'aux PBO (points de branchement optique, ce sont les boîtiers que l'on voit en façade des maisons dans le centre-bourg, ou bien sur les poteaux en extérieur).

## Le raccordement du logement

Pour notre secteur la commercialisation des abonnements est ouverte depuis la mi-décembre, et les rendez-vous pour effectuer le raccordement pourront être pris pour janvier.

Chacun est libre de s'abonner ou de ne pas s'abonner à la fibre optique, et est libre de solliciter le fournisseur d'accès à internet de son choix : Orange, SFR, Bouygues, Free, ...

En principe, le logement est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique existant, donc soit en souterrain, soit en aérien, et en suivant le même cheminement de câbles.

Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement s'avèrent nécessaires sur la partie privative de l'habitation (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont alors à la charge du propriétaire des lieux.

## Maison médicale

Les travaux de la future maison médicale, qui devraient démarrer avant les vacances scolaires de février engendreront une fermeture totale du parking de l'école. Vous trouverez sur cette carte les différentes zones de stationnement de substitutions.



## Vie locale

### Ils sont Châtillonnais\*

Sur une carte le petit appendice pointu vers l'Est, c'est encore la commune de Châtillon, jusqu'au confluent de l'Azergues et de la Brévenne. Lorsqu'on passe Pont de Dorieux pour aller prendre l'autoroute, on traverse l'Azergues et un premier passage à niveau. Avant de franchir la Brévenne et le deuxième passage à niveau, il y a sur la droite une zone d'activité où sont installés un nombre grandissant d'entreprises et d'artisans qui sont donc Châtillonnais. En voici une liste.

#### Zone d'activité du Pont de Dorieux

Activité	Artisan – Entreprise	contact
Menuiserie, charpente et agencements	AJ CONCEPT Alexis Acarie	06 14 19 47 50
Menuiserie intérieure et extérieure	MAXVAL BOIS Mickael Porretta	06 07 10 66 44
Électricité Générale	RIBELEC Hernani Ribeiro	06 66 38 18 21
Couverture - bardage - zinguerie - charpente	A.N. Toiture Bardage Franck Alias	04 72 54 03 24 <a href="http://www.an-toiture-bardage.fr">www.an-toiture-bardage.fr</a>
Isolation des combles - traitement des charpentes démoussage des toitures	A.M. ISOLATION Franck Alias	04 72 54 03 24
Vente carrelages et parquets	GDS (galerie des sols) Arnaud Chatelin	06 19 07 66 38 <a href="http://www.galeriedesols.fr">www.galeriedesols.fr</a>
Import-export, vente de machines industrielles neuves et d'occasion dans le domaine du travail du fil et feuillard métalliques	Baudrand New Tech Europe Jean-Marc Baudrand	04 78 57 46 28 <a href="http://www.baudrand-new-tech.com">www.baudrand-new-tech.com</a>
Débarrasse tous locaux et fins de chantier	SERVICE DEBARRAS Marcello Toniutti	06 81 40 17 47
Paysagiste, création, entretien spécialisé en maçonneries paysagères	Les Jardins d'Henri Henri Viremouneix	06 23 88 81 09 <a href="http://www.lesjardinsdhenri.fr">www.lesjardinsdhenri.fr</a>
Entretien des espaces verts, élagage, aménagements extérieurs, conception de jardin	Les Jardins Créatifs Denis Vernay	04 78 43 74 10 06 70 31 88 18 <a href="http://www.les-jardins-creatifs-lozanne.fr">www.les-jardins-creatifs-lozanne.fr</a>
Entretien des espaces verts, élagage, aménagements extérieurs, conception de jardin	VS Espaces Verts Vincent Sornet	06 75 87 28 36 <a href="http://www.vsespacesverts.com">www.vsespacesverts.com</a>
Paysagiste qualifié en création, élagage et entretien d'espaces verts	Django Jard'in Valentin Olinger	06 50 46 91 84 <a href="http://www.django-jardin.fr">www.django-jardin.fr</a>
Études et réalisations de bassins, terrasses, pose de dallage, terrasses LP	Tendances bleues piscines Laurent Simian	06 13 73 64 13 <a href="http://www.instagram.com/tendancesbleues">www.instagram.com/tendancesbleues</a>

## Focus sur une entreprise Châtillonnaise



Une entreprise, une famille, une histoire :

### La Cave Mathelin

On ne peut pas la louper sur la RD385 vers Chessy, à droite, surtout depuis qu'il y a là campée sur le bas côté cette vache noire et blanche des Terres Lyonnaises. Attention à la petite descente un peu étroite, attention aussi au ralentisseur un peu sévère, et nous y voilà, nous sommes à Sandar, devant cette bâtisse du XIIIe siècle (en partie), où siège la Cave Mathelin.



Entreprise familiale s'il en est : nous sommes à la quatrième génération avec Amandine Mathelin, dernière venue, qui a pris en charge l'administratif à la suite de sa tante Marie-Noëlle.

Ici on est toujours vigneron : sur les 7 hectares du domaine on produit Beaujolais rouge, blanc et rosé, Crémant de Bourgogne Brut, Bourgogne Blanc, Viognier et bientôt Gamaret. Et tous ces vins sont vendus à la cave.

Mais on n'est plus embouteilleur à façon : ce qui fut une activité phare a cessé.

On est caviste, on sait aller chercher le joli petit cru au fin fond du vignoble pour pouvoir le proposer au meilleur prix.

Et on est dans le négoce. "Voyez ce container, me dit Régis Mathelin, il part demain pour la Chine". Si les Chinois boivent notre beaujolais, tant mieux ! Asie, Afrique, ... l'export représente 20% à 30% du chiffre d'affaire.

La Cave Mathelin aujourd'hui c'est huit salariés, et outre Sandar, un magasin à Villefranche, un autre à Villeurbanne. C'est aussi des bières, des whiskies, des rhums, des alcools.

En projet : des casiers distributeurs automatiques à l'extérieur, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour l'invité du dimanche, cet étourdi qui aurait oublié d'apporter sa bouteille, ou pour cet autre qui serait saisi d'une envie impérieuse de champagne à 21 heures : il suffira de passer aux casiers de chez Mathelin avec sa carte bleue.

Le vin rend joyeux, on le sait. "Le vin éclaire l'esprit" précise Rémi Mathelin. C'est vrai. Avec modération s'entend. Mais faut quand même savoir se lâcher quand c'est le moment, que diable ! A votre santé !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.

[www.cave-mathelin.com](http://www.cave-mathelin.com)

[mathelin@sfr.fr](mailto:mathelin@sfr.fr)

04 72 54 26 54



Que la médiathèque soit fermée au public (pour cause de pandémie par exemple !), ou qu'elle soit ouverte et fonctionne normalement, votre adhésion vous donne accès à des ressources en ligne, accessibles depuis chez vous :

de la VOD (vidéo à la demande), en streaming ou en téléchargement (plateforme Médiathèque numérique),

de la musique en streaming (plateformes diMusic et Philharmonie de Paris),

de la vidéo-formation à l'informatique (plateforme Vodeclit),

de l'apprentissage des langues (plateformes Tout apprendre et Speaky Planet),

des livres numériques (plateforme Nummilog)...

Ces ressources sont accessibles depuis le site <https://mediatheque.rhone.fr> : il vous suffit d'être adhérent de la médiathèque de Châtillon Chessy et de vous créer un compte.

Les bibliothécaires de Châtillon Chessy animent aussi la page Facebook de la médiathèque, et proposent, notamment pendant les confinements, des coups de cœur et des liens vers des contenus culturels accessibles en ligne : [facebook.com/mediathequechatillonchessy](https://facebook.com/mediathequechatillonchessy)

Vous pouvez aussi préparer une prochaine visite à la médiathèque en réservant les livres, CD, DVD et magazines qui vous intéressent sur notre site : <http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Sur ce site vous trouverez aussi toutes les infos utiles que vous pourriez chercher en ces temps incertains : la médiathèque est-elle ouverte ou fermée ? Les animations prévues vont-elles avoir lieu ? Quel est le protocole sanitaire sur place ?

Toute l'équipe espère avoir le plaisir de vous voir régulièrement à la médiathèque cette année 2021.

Bonne année à tous !

-Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy

-Place de la Poste

-69380 Châtillon d'Azergues

-mediatheque@chatillondazergues.fr

-<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

-<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

-04 78 43 91 61

-Mardi 16h-18h30

-Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

-Jeudi 16h-18h30

-Samedi 9h30-12h30

---

## Cadre de vie-environnement

### **Jardin public :**

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais la municipalité est devenue propriétaire d'un terrain situé à l'entrée du village, route de la vallée. Ce grand espace de plus de 4000 m<sup>2</sup> caché derrière un mur en pierres est actuellement en chantier. Et pour cause, en friche depuis des années, il est en cours d'aménagement afin de devenir jardin public. Les agents techniques ont déjà coupé, élagué, débroussaillé les lieux avant de pouvoir

travailler sur son espace. L'idée : garder un côté nature sur ce grand jardin où l'objectif est de voir différents types d'usagers s'y côtoyer. Il y aura des espaces de jeux pour les enfants, des bancs, tables de pique-nique, terrain de pétanque... Le projet n'est pas entièrement finalisé, il reste encore beaucoup de choses à prévoir et de bonnes idées à faire germer. Nous voulons aussi favoriser la biodiversité en mettant l'accent sur la plantation d'arbustes qui se mêleront aux grands arbres présents sur le site et qui permettent déjà d'y passer du bon temps, à l'ombre, en profitant d'une très belle vue sur le château.

Nous sommes en concertation avec un petit panel d'habitants, futurs usagers, afin de recueillir les envies, les idées de différentes générations pour répondre au plus près aux attentes des châillonnais.

A savoir également, un autre terrain situé plus haut, route de la vallée, jouxtant le jardin occupé par la Passerelle (crèche) est également en cours d'aménagement. Il est évidemment ouvert au public même si le projet n'est pas encore, non plus, totalement finalisé.

### **lieux mal-connus :**

Beaucoup de châillonnais connaissent et fréquentent le sentier rivière qui longe l'Azergues de l'Esplanade jusqu'à Conzy. Mais peu d'entre nous savons que ce sentier démarre du bol du skate-parc. En longeant le bâtiment du club de pétanque (bâtiment en bois situé en dévers du pont), il est possible de commencer la balade en suivant la rivière. Il vous emmènera derrière la salle des fêtes et les terrains de tennis et de football. Il y a été aménagé des bancs et des tables de pique-nique pour profiter, l'été, de la fraîcheur offerte par l'Azergues. Cela permet de prolonger la balade au vert plutôt que de prendre le chemin en macadam avant de rejoindre les bois.

### **Les sentiers mal connus : le chemin de Cruze :**

Faute d'être fréquenté régulièrement, le chemin de Cruze avait presque disparu, envahi par les fourrés et la végétation.

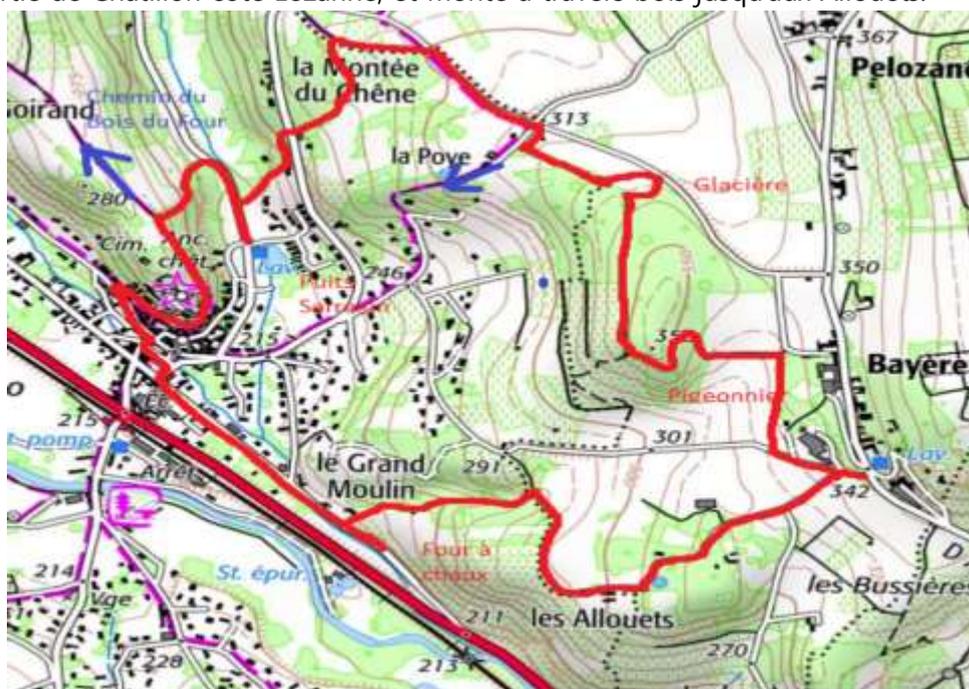
Il y a 3 ans environ, il a été ré-ouvert par des bénévoles et des élus, puis élargi par les Brigades Vertes.

Il part de la route de la Vallée, à la sortie de Châtillon côté Lozanne, et monte à travers bois jusqu'aux Allouets. Empruntez-le, il est très atypique avec la mousse qui recouvre en abondance les arbres.

Il est maintenant très praticable et peut constituer le début d'une balade en boucle de 5,5 km environ, plutôt facile, qui vous offrira une vue imprenable sur le château et les Monts du Lyonnais.

Vous la trouverez détaillée dans ce numéro, elle n'est pas balisée, fiez-vous aux indications données.

**Départ :** à l'angle de la Mairie, prendre à gauche la Route de la Vallée



- 
- . Au niveau du panneau sortie de Châtillon prendre à gauche et monter Chemin de Crouze entre des maisons. (Quelques mètres plus loin route de la Vallée : voir le four à chaux)
  - . En haut, prendre à droite et suivre le chemin principal, il devient goudronné au hameau. Traverser le hameau, continuer jusqu'au centre médical
  - . Au Centre Médical de Bayère 2 possibilités par la route goudronnée :
    - A droite pour aller au lavoir  traversée de route. Revenir sur vos pas.
    - Prendre à gauche (tout droit en venant du lavoir) puis à l'angle du parc, tourner à droite dans l'ouverture du mur et longer le bois tout droit.
  - . Au bout du bois continuer tout droit dans la percée puis prendre le sentier à gauche juste avant la route goudronnée
  - . A la fourche prendre à gauche. Laisser sur votre droite plusieurs sentiers s'enfonçant dans le bois. Continuer jusqu'au Pigeonnier.
  - 🔑 Châtillon et les Monts du Lyonnais. Continuer le sentier tout droit
  - . Prendre le 2° sentier à droite qui s'enfonce dans les bois, juste avant une ouverture dans un mur. La Glacière<sup>®</sup> se trouve à quelques centaines de mètres sur la gauche, c'est une construction en pierres. Prendre le petit sentier qui y mène.
  - (Variante : franchir le mur et tourner à gauche, on rejoint le circuit)
  - . Continuer le sentier qui descend depuis la Glacière. Arrivé en surplomb de la route prendre à gauche en longeant cette route puis un mur.
  - . Aux maisons descendre la Route de Châtillon  par la gauche sur environ 250 m
  - . Prendre le premier chemin à gauche direction Les Granges au poteau Carrefour La Poye. Marcher tout droit jusqu'au bout des vignes, avant le chêne solitaire. Tourner 2 fois à gauche pour contourner la vigne puis longer le bois sur environ 60 m
  - . Prendre à droite le sentier qui s'enfonce dans les bois, il y a un piquet en bois pour se repérer. Descendre, traverser une route , continuer à descendre, déboucher sur la D76 à la sortie de Châtillon. 
- 2 Options :
- . A gauche marcher 50 m le long de la route  pour aller au Puits Sarrasin. Revenir sur vos pas
  - . A droite (tout droit en revenant du puit). Juste après le 1° virage ( traversée de route), prendre à gauche un sentier qui monte dans les bois . En haut du sentier, déboucher sur le Chemin du Bois du Four. 2 Options :
    - A droite, rallier le circuit 'Chessy par Bois du Four' (à venir)
    - A gauche, continuer le Chemin du Bois du Four jusqu'à l'Ancienne Grande Rue puis rejoindre la mairie, ou aller à la Chapelle<sup>®</sup> et descendre au bourg par les escaliers

### **Parc à chiens :**

La commune est devenue propriétaire, par rétrocession du département, du pré situé entre le pont sur l'Alix et le chemin du Grand Moulin. Ce lieu paraît idéal pour nos amis les chiens qui peuvent y gambader à loisir et par ce biais, nous espérons voir de moins en moins de déjections canines dans les rues du village.

Quels aménagements vous semblent nécessaires pour ce parc à chien : pan incliné ou marches d'escaliers pour y accéder plus facilement, un banc, ...Votre avis nous intéresse ! Remplissez le coupon en dernière page si vous avez envie de vous exprimer et déposez-le en mairie.



## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ET PROGRAMME DE LOCAL DE L'HABITAT : COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) a mis en place en 2020 des **PERMANENCES d'information gratuites en partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône et Soliha pour :**

**- Vous conseiller sur vos projets :**

- o d'amélioration de la performance énergétique de votre logement,
- o de travaux d'adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement),
- o de travaux permettant de traiter les situations d'inconfort de votre logement.

**- Vous informer sur les aides financières pour les travaux.**

**Ces permanences, sur rendez-vous, vont se poursuivre en 2021 :**

- **Les permanences de l'Espace Info Energie auront lieu le deuxième mardi du mois à la Maison du Département de Val d'Oingt, et le dernier mardi du mois au Domaine des communes à Anse.**
- **Les permanences de Soliha, auront lieu un mercredi par mois de 9h30 à 12h00 au Domaine des communes à Anse.**

**Les dates précises seront communiquées en début d'année, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées ou auprès de votre mairie.**

Le PLH de la CCBPD **propose une AIDE à l'adaptation au logement pour les personnes âgées et/ou handicapées du territoire**, à hauteur de 15% du montant HT des travaux, plafonnée à un montant de 1 200€ (dans la limite de l'enveloppe budgétaire). Cette aide est à destination des revenus modestes et très modestes.

Enfin, dans le but d'améliorer la performance énergétique des logements pour diminuer la consommation énergétique et les émissions de Gaz à Effet de Serre, **la Communauté de communes a mis en place une aide à la rénovation énergétique des bâtiments « l'Eco-passeport ». Certains postes d'isolation, les systèmes de chauffage énergies renouvelables ainsi que les rénovations globales seront aidés en 2021.**

**Pour tous renseignements :**

- **Concernant les permanences et vos projets de rénovation, un seul numéro : 04 37 48 25 90** (Espace Info Energie).
- Concernant l'aide à l'adaptation au logement ou tout autre renseignement :  
Marie-Laure JAS – Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées  
Tél. 04 74 67 00 25



---

# ADMR

A l'A.D.M.R. : **ATELIERS gratuits**, pour les **plus de 60 ans**, pour rester connectés à la maison ! :  
Ateliers pédagogiques « bien vivre chez moi »  
Ateliers d'initiation au Numérique.



Les Ateliers pédagogiques ont pu démarrer avec 3 groupes grâce au soutien de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Rhône.

Ils ont inscrit à leur programme les thèmes de la « Santé et la Qualité de la vie à domicile », à savoir : la Mémoire, la Nutrition, l'Activité physique, l'Equilibre, l'Adaptation du domicile, les Arnaques, le Bien-être psychologique, le Numérique et bien sûr tous les sujets répondant aux besoins des personnes âgées ou/et en perte d'autonomie.

Les Ateliers « Initiation au Numérique », financés par la CARSAT, ont été inaugurés dès 2017 dans le Rhône ; 3 Groupes, d'une dizaine de personnes, avec le soutien des mairies de Châtillon et d'Alix ont pu déjà en bénéficier. La Formation est organisée, tout près de chez vous, en groupes de 6 à 10 personnes, sur 15 séances hebdomadaires de 2h30 chacune ; Ces ateliers sont ouverts à tous les débutants curieux de découvrir le Numérique et Internet. Ils permettent de travailler, dès la première séance, sur des tablettes tactiles que vous pourrez acquérir en fin de session pour une somme de l'ordre de 100 €.

Les questions abordées se résument à : 1) Qu'est-ce que le Numérique ?, mes premiers pas sur Internet, 3) Créer mon compte CARSAT/Ameli en ligne, 4) Recevoir et répondre aux Mails, 5) Recevoir, envoyer et conserver les photos de la famille, 6) Faire des démarches administratives, 7) Contacter ses proches en conversation vidéo, 8) Chercher des informations ou se distraire et/ou jouer en ligne, pour rester acteur de son « bien vieillir ».

A chaque séance, les participants sont heureux de se retrouver et de partager leurs expériences intersessions, en s'entraidant... ; la convivialité est de mise, tout en respectant les gestes barrières.

**N'hésitez pas à nous contacter, pour en savoir plus :**

ADMR à Châtillon, M-A RETAILLEAU : 06.03.33.82.82

Fédération ADMR, L. DI FOLCO : 07.88.78.48.31. ou 04.74.26.78.78.

---

## Kaleidoscopes

Association " Kaleidoscopes, arts en mouvements "

« L'association « Kaléidoscopes, arts en mouvements » a pour but de donner les moyens d'exprimer et expérimenter le coté créatif de chacun dans ses divers ateliers .Elle propose des rencontres et une participation conjointe avec les projets artistiques d'autres groupes. Elle cherche aussi à créer des liens entre les différentes générations en mélangeant les différentes tranches d'âges.



Elle permet aussi de s'ouvrir à des expressions très diverses et favorise les échanges par de nouveaux intervenants, et participe par le moyen d'exposition à la vie du village

Voici le descriptif de notre association, bien malmenée comme tant d'autres en cette année particulièrement difficile pour tous

---

Nous avons tout de même eu la chance d'exposer les travaux de l'atelier , à l'église de Châtillon, généreusement prêtée pour la circonstance le deuxième week-end de septembre Tout ce que nous projetions, expo à la médiathèque, lien avec d'autres partenaires, n'a bien sûr pas pu se réaliser .

Tous ces liens qui se tissent autour de l'activité créatrice nous manquent cruellement et rend la situation des associations périlleuse .

Bien sûr, Marina , artiste plasticienne qui anime les cours continue à proposer à ses élèves des fiches que chacun peut expérimenter puis confier le résultat sur le site de l'association [facebook.com/kaleidoscopes.fr](https://facebook.com/kaleidoscopes.fr).

Mais rien ne remplace les chaleureuses séances créatives autour de Marina, les échanges qui s'ensuivent et la joie que nous, les élèves avons à nous retrouver autour de ces projets artistiques. Nous espérons sortir vite de cette période et participer de nouveau à la vie du village comme notre association y est attaché.

A bientôt et bonne santé à tous.»

Renseignements au **0640590353**



---

## Ateliers révélés

De la part de l'association ATELIERS RÉVÉLÉS Suivez le fil En cette année singulière et pleine d'imprévu, notre évènement annuel du premier week-end d'octobre a pu avoir lieu.

Ceci grâce au soutien de messieurs les Maires qui pour certains ont pris la responsabilité de nous prêter des salles municipales indispensables à notre manifestation, pour d'autres nous ont accordé des subventions, Châtillon ayant contribué sur les deux plans..... Ateliers Révélés Suivez le fil, c'est créer l'occasion de belles rencontres entre le public nombreux et les artistes et artisans d'art de notre région des Pierres Dorées ou d'ailleurs; c'est aussi une façon de mutualiser le patrimoine architectural des villages et le savoir-faire des métiers d'art. Cette année, nous avons à notre disposition le magnifique château de Rochebonne de Theizé qui servait d'écrin à notre exposition, une halte pour les visiteurs avant la balade dans les ateliers, à Bagnols, Châtillon, Anse, Jarnioux et Ternand. Cette période nous a rendu encore plus sensible au partage et aux échanges suscités par le beau travail présenté et l'accueil chaleureux des artistes de l'association et de leurs invités. Lors de la soirée musicale dans l'ancienne église de Theizé, le groupe Ariane Quartet interprétant chants et musiques Klezmer a

---

suscité l'enthousiasme du public. Ateliers révélés, c'est aussi: La participation à la vie du village de Châtillon où est sise l'association avec la conception et l'installation par les artisans sculpteurs du groupe d'un totem monté avec des pièces de bois personnalisées par toutes les associations châillonaises et présenté lors de l'inauguration de la nouvelle salle communale, L'esplanade. ....Et toujours, la participation à l'Artothèque de la médiathèque Châtillon Chessy par le prêt renouvelé d'œuvres. N'hésitez pas à les emprunter. Et bien sûr dans l'idée de transmission des métiers d'art, des rencontres entre artistes et élèves des écoles et collèges. Nous espérons une édition 2021 dans des conditions plus festives et remercions toutes les personnes qui nous ont rendu visite en créant cette convivialité qui nous tient à cœur. N'hésitez pas à visiter notre site: [www.ateliers-reveles.com](http://www.ateliers-reveles.com)

---

## La refraiserie



**MARDI 14H/17H**  
**MERCREDI 14H/18H**  
**VENDREDI ET SAMEDI 10H/12H-14H/18H**  
**88 route de Lentilly 69380 Chessy 06.51.34.66.38**

### ASSOCIATION LOI 1901

Nous vous souhaitons à tous et toutes une belle année 2021, qu'elle soit faite de convivialité, de joie, de partage, de culture, qu'elle soit riche en rencontres, en partages.

Malgré les deux confinements, la boutique des créateurs a su rebondir et proposer différentes formes de vente, en ligne, ou vente et retrait sur rdv. Les créatrices ont proposé de belles créations de qualité et chaque fois uniques. Notre marché de Noël a eu lieu et a permis aux créatrices d'écouler leurs stocks et ainsi sauvé en partie leur fin d'année.

Concernant les ateliers nous reprenons les cours réguliers à partir du 5 janvier 2021 s'il n'y a pas de nouvelles restrictions. Voir le programme.

Concernant les ateliers couture il faut réserver assez rapidement car ils sont vite remplis, nous n'accueillons que 6 personnes à la fois.

Mariana Dubois de ROOTS DES SENS, vous propose des ateliers **Fabrication de vos cosmétiques naturels**, adaptés à vous.

Sandrine Naveau de Sanmandala propose des ateliers **Mandalas**, vous pouvez peindre et créer votre mandala sur une toile.

Anne Dumont de Ann'traprêves propose des ateliers **Macramé**, découverte des différents points, créations d'objets de décoration à partir du macramé.

Le programme du trimestre est disponible sur nos réseaux sociaux, si vous souhaitez recevoir nos informations, laissez votre adresse mail soit en boutique soit sur notre boîte mail, [larefaiserie@gmail.com](mailto:larefaiserie@gmail.com) .

### Vacances de Février 2021 :

Nous préparons un programme d'activités pour les quinze jours de vacances scolaires, contactez-nous pour tous renseignements.

**N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour avoir plus d'infos**



---

## L'astuce écolo

### L'astuce écolo#1 : le Sac à Pain –

Imaginez le nombre de baguettes, pains, viennoiseries vendus chaque jour en boulangerie. Chacun emballé dans leur sac en papier. Combien de sacs en papier sont délivrés chaque jour pour finir à la poubelle le soir même ? Pour remédier à ce gaspillage, la petite astuce, c'est le sac à pain. Facile vous me direz. Oui, facile. Deux rectangles en tissu de 42 cm x 30 cm, on coud les deux morceaux ensemble sur trois des quatre côtés (les deux plus longs et un court) et on termine par un ourlet dans lequel on glisse une ficelle pour fermer le sac. Pour les réfractaires à la couture, on peut aussi recycler un tote bag (alias sac en tissu - vous aussi vous en avez plein ?) qu'on dédie à la boulangerie. L'avantage de ces sacs, c'est qu'en plus d'être plus solides, ils sont légers et faciles à glisser dans un sac à main, la voiture, une grande poche de manteau. Et hop, ce sont des dizaines, voire des centaines de milliers de sacs en papier qu'on n'aura plus à produire ni à jeter ! Il ne reste plus qu'à ne pas les oublier avant d'aller acheter le pain.



---

## Le mot du choucas

### Le mot du Choucas



Depuis le temps que nous observons les humains d'en haut, nous devrions avoir tout vu, mais ils arrivent encore à nous surprendre. Depuis quelques mois, ils se font rares dans les rues de Châtillon. Dès la tombée de la nuit, ils disparaissent tous dans leurs nids. Il y a même eu une époque, au printemps, où ils ne sortaient plus du tout. Et pourtant, chez tous les animaux normalement constitués, c'est au printemps qu'on sort de son nid !

Même le Choucas-timini, qui ne sort pas beaucoup, a trouvé cela curieux, et il est allé interroger discrètement nos collègues les pigeons, qui sont au courant de tout ce qui se passe dans le village. Il paraît qu'une mystérieuse épidémie sévit chez les humains, qui les contraint à restés terrés pendant plusieurs semaines ; ils ne sortent plus alors que pour aller à la quête d'un peu de nourriture, le bec recouvert d'un masque.

Mais il semble aussi que ce mystérieux mal perturbe leur comportement logique. Au début, on leur disait que porter un masque ne servait à rien, mais maintenant c'est obligatoire pour eux ; ils peuvent se promener autour de leur nid, mais pas trop loin ; ils doivent rester à bonne distance les uns des autres, mais peuvent s'entasser dans les bus et les métros ; ils peuvent aller à la montagne, mais pas y faire du ski... Bref, les humains, quoi...

À ce moment de la discussion arriva le Choucas-lamiteux, qui est rarement porteur de bonnes nouvelles. « Attention mes oiseaux, s'écria-t-il, on annonce une épidémie de grippe aviaire. Les poulets et les canards doivent être confinés, et pour les autres oiseaux, interdiction de voler à plus de six à la fois, et d'aller à plus de 1200 coups d'aile du château. » Pourvu que nous puissions faire preuve d'un peu plus de sagesse que les humains !



La Communauté de Communes, dont l'exécutif n'a pu se mettre en place qu'au cours du mois de juillet, a modifié son mode de fonctionnement. Ses compétences sont désormais regroupées en six grands pôles, chacun regroupant plusieurs commissions ou groupes de travail :

- Administration et coopération territoriale,
- Activité et mobilité,
- Infrastructures du territoire,
- Jeunesse et services,
- Environnement et habitat,
- Rayonnement du territoire.

Par ailleurs trois grands projets sont en cours de réalisation sur notre territoire, qui engagent la Communauté de Communes à des degrés divers.

La réhabilitation et l'extension du **musée de l'Espace Pierres Folles** à Saint-Jean-des-Vignes a débuté en octobre 2020. Les terrassements seront terminés courant décembre, permettant dès début 2021 de faire les études pour la programmation de la deuxième phase de travaux (construction des extensions et réhabilitation de l'existant). À terme, ce projet d'un budget de plus de 8 millions d'euros, largement soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes, vise à transformer le musée actuel en un site touristique majeur du Géoparc Beaujolais, dont le rayonnement deviendra au moins régional, voire davantage.

**Le projet du Bordelan**, repris en 2013, est ambitieux tant au niveau touristique qu'économique. Il comprend 15 hectares de zone d'activités, un port de plaisance de 350 anneaux, des équipements de loisirs, et de l'habitat limité nécessaire au fonctionnement du port. Actuellement, la phase des études complémentaires est engagée. La SERL assure le portage financier de la phase études et travaux préalables devant aboutir au dossier de réalisation.

Le projet du Bordelan est porté par un syndicat mixte composé de la commune d'Anse puis, depuis janvier 2017, par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, le Département, la Métropole de Lyon, l'Agglomération de Villefranche. Au dire de tous, ce sera une magnifique vitrine pour le territoire qui verra l'implantation à Anse d'un port fluvial susceptible d'accueillir 350 bateaux, d'un pôle de vie développant des services pour les plaisanciers et les visiteurs et d'un pôle de développement économique.

Enfin **le Domaine de Beaulieu**, situé sur la commune de Morancé, fait partie des projets structurants du territoire de la CCBPD. Remarquable site naturel et patrimonial, ce domaine de plus de 30 hectares sur lequel une résidence senior est en cours de construction accueillera aussi un projet œnotouristique porté par la Maison Colin Seguin. Ce dernier projet s'inscrit dans le schéma de développement économique de la CCBPD avec des orientations économiques, touristiques, culturelles et agro-environnementales. Il est soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes et il s'inscrit dans la valorisation du Beaujolais et de ses acteurs.

---

# Vivre en Beaujolais

Notre vignoble représente 15 000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon. Vous êtes habitant d'une commune du Beaujolais, vous avez été attiré entre autres par ces magnifiques paysages. En effet, la vigne s'adapte aux terrains plats comme en coteaux, elle permet de bénéficier des paysages multicolores qui changent à chaque saison. Nous comptons **2500 domaines viticoles** beaujolais générant plus de 5000 emplois qui travaillent à l'année sur les exploitations. L'activité viticole ne s'arrête pas là, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyse, les imprimeurs, les embouteilleurs, des entreprises de service, etc.

**Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques.**

Enfin le Beaujolais possède **un atout touristique** avec ses paysages, sa géologie avec le label Géo Park, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses événements (Conscrits, marathon du Beaujolais, Sarmantelles...) Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs...

Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, **les vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire.**

La vigne est un végétal qui nécessite d'être protégé, elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs en BIO comme en conventionnel luttent contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses :

## **POURQUOI JE PROTEGE MA VIGNE ?**

Quelle que soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, raisonnée, HVE3 etc.) nous devons, sous notre climat, protéger nos vignes contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdium et assurer une récolte suffisante et de qualité.

## **QUELLES SONT LES PERIODES ?**

En fonction de la météo, et de la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

## **QUE FAIRE QUAND JE PULVERISE A PROXIMITE DE VOTRE MAISON ?**

A ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité et de fermer vos fenêtres.

## **POURQUOI M'ENTENDEZ-VOUS TRAVAILLER SOUVENT TOT LE MATIN OU EN FIN DE JOURNEE**

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

## **COMMENT JE FAIS POUR TRAITER COMME IL FAUT ?**

Je suis une formation spécifique. A son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de produits inutile. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2020>)

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

Plus d'informations sur la viticulture, n'hésitez pas à nous téléphoner ODG Beaujolais et Beaujolais Villages 04 74 02 22 20

## **Droits et devoirs**

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et la plupart des chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez attentif des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots, emballages...). On compte sur vous.



centre culturel  
associatif beaujolais

Depuis près de vingt-cinq ans, Châtillon était membre du CCAB. Fondée en 1977, cette association de communes était tout-à-fait originale : elle se proposait de regrouper les efforts et les moyens de différentes communes du Beaujolais – différentes autant par la taille que par la situation géographique – pour promouvoir la culture dans ce qu'on n'appelait pas encore « les territoires ».

Sa réalisation la plus spectaculaire a été le Festival en Beaujolais Continents et cultures, qui a amené à Châtillon des artistes moldaves, mexicains, bulgares, russes, nigériens, québécois, mahorais... Le moment le plus émouvant fut sans doute lorsque le directeur d'une troupe de chanteurs sud-africains déclara, à propos du jéroboam de Beaujolais que la municipalité de Châtillon offrait par tradition aux artistes, qu'il l'offrirait à Nelson Mandela pour son anniversaire.

Mais le CCAB avait aussi un rôle important à jouer dans l'éducation artistique au sein de nos écoles, en montant chaque année des projets réalisés en étroite collaboration avec les enseignants, et qui ont permis à nos enfants de s'initier au théâtre, au cinéma, à la photographie, etc.

Tout cela est désormais au passé, puisque les seize communes constitutives du CCAB ont décidé à l'unanimité de dissoudre cette structure. Tout un faisceau de raisons a conduit à cette décision, dont le fait que c'est aujourd'hui souvent les communautés de communes qui prennent en charge l'animation culturelle, mais aussi que l'offre culturelle dans le Beaujolais s'est considérablement enrichie et diversifiée.

Si le CCAB disparaît, ce n'est pas qu'il a démerité, c'est au contraire qu'il a totalement rempli sa mission d'irrigation culturelle.



Festival en Beaujolais 2014 : Châtillon au rythme béninois

## **Nouveau confinement d'octobre 2020 : « bis repetita », ou comment se réinventer en permanence !**

Depuis la reprise de septembre dernier et la résurgence d'apparition de cas de COVID-19, il subsistait des incertitudes quant à la poursuite de notre activité sur cette fin d'année.

Ces incertitudes ont donc été confirmées d'une part avec la mise en place d'un couvre-feu et d'autre part en octobre avec l'annonce du gouvernement d'un nouveau confinement en novembre.



A chaque nouvelles annonces du gouvernement, et quelles que soit les activités impactées, les bénévoles et salariés d'associations doivent être en contact permanent avec les autorités et les fédérations pour d'une part pouvoir informer les adhérents, et d'autre part pour préparer les plans de reprises et les adaptations nécessaires pour la meilleure continuité possible de la pratique sportive.

En complément du jeu libre ré-autorisé depuis début décembre, notre entraîneur Sébastien et le bureau du T3C ont donc une nouvelle fois réagi rapidement afin de trouver des solutions pour maintenir au maximum les entraînements des adhérents malgré les nouvelles contraintes

Pour rester positif pendant le confinement, des vidéos faites et partagées par Sébastien ont permis de donner des idées aux adhérents pour se maintenir en forme. Puis dès la reprise début décembre, la reprise du tennis a été complétée par des séances de foncier et de physique lorsque la pluie était de mise.

Toutes ces contraintes n'ont pas entachées la bonne humeur de nos membres qui se retrouvent, lorsque cela est possible et dans le respect des gestes barrières, pour pratiquer leur sport favori. (Les sourires restent de mise entre petites séances de « running » organisées par Sébastien Bovagnet et poursuite des cours...)

Anticiper, adapter et inventer sont donc les maîtres mots de cette année, et des mois à venir.



En ce début d'année 2021, nous ne pourrons malheureusement

pas assurer les animations prévues comme notre traditionnel « Apéro Time ». Nous reprogrammerons des animations dès que les conditions sanitaires le permettront

Vous trouverez nos coordonnées et confirmation d'agenda à venir sur le site [www.club.fft.fr/t3c](http://www.club.fft.fr/t3c)

Pour plus d'information en temps réel (résultats matchs par équipes, tournois, ajustements d'agenda), suivez-nous aussi sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/tc.chessychatillon>

Les membres du bureau du T3C vous souhaitent une excellente année 2021 !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Le Bureau.

---

# Puces café



L'association Puces Café avait cessé ses activités de vente, de recueil des dons, de tri, pendant le mois de novembre. La Boutique faisait triste mine ! Certains se posaient des questions?

Mais Puces Café n'est pas La Belle au Bois Dormant qui attendait que son Prince vienne la réveiller. L'association ne dormait pas, car les besoins des associations partenaires étaient

toujours là !

Par exemple, nous avons participé à une collecte (vêtements hommes, femmes et enfants + quelques couvertures) pour les familles impactées par le conflit au Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Les réfugiés d'Alix et l'OVE de Theizé ont eu besoin de vêtements et de jouets pour Noël.

Nous avons pu fournir une télé, un ordinateur et un aspirateur pour une famille soutenue par le Secours Catholique de l'Arbresle, meubler un autre appartement pour une famille logée par La Halte, et contribuer à un financement participatif lancé par l'Association "Les Bras Ouverts" de Villefranche et géré par "Les Petites Pierres" pour maintenir un toit à 2 familles dans le besoin.

Des éco-délégués du Collège Simone Veil ont organisé une collecte de jouets et de livres qui ont ensuite été donnés à Puces Café. Bravo à ces jeunes.

Depuis la fin d'octobre, les bénévoles étaient dans les starting-blocks, prêt(es) à redémarrer au premier signe d'allègement des mesures sanitaires .

La boutique a donc rouvert ses portes le samedi 28 novembre et les visiteurs-clients-amis étaient au rendez-vous et heureux de revenir bien que les mesures mises en place soient assez contraignantes. Ils n'ont pas déserté depuis et Puces Café pourra continuer d'aider les associations dans le besoin qui en feront la demande.

## **L'Assemblée Générale de Puces Café se tiendra le 22 janvier**

Vous pouvez trouver toutes les informations concernant les heures d'ouverture de la boutique, les jours de réception des dons, etc... sur notre site. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi devenir adhérent(e)s à notre association et recevoir les mails qui vous tiendront au courant des activités de Puces Café. Il suffit de demander à la boutique et de verser votre cotisation de 1€ (même pas soldée!!).

Boutique Puces Café

15 place du Lavoir

69380 Châtillon d'Azergues

Tél: 06 24 03 23 70

**Mail :** [contact.pucescafe@gmail.com](mailto:contact.pucescafe@gmail.com)

Site internet : <http://www.pucescafe.org/>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/PucesCafe>

## QI GONG et TAI JI CHUAN

Châtillon - Chessy

**Sourire à la vie.**



Il est toujours temps de prendre soin de soi.  
Tonifier, éveiller notre force naturelle, l'essentiel de l'esprit et du corps.

Changer son point de vue sur sa façon de bouger, pour un quotidien léger et sain.

Une approche active, des outils simples, des techniques douces dans le respect notre globalité.

Contacter les profondeurs de l'être, sa nature profonde, sauvage, animale, cellulaire.  
Laisser le mouvement jaillir, en lien avec l'espace, avec l'autre.

La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.  
**QI GONG et TAI JI CHUAN** sont thérapeutiques par essence.  
Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.



L'association KIMOCHI propose différentes  
scolaires):

Salle CHATILLON

**MERCREDI** de 18h à 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

DOJO de CHATILLON

**MARDI** QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15

QI GONG de 19h30 à 21h

**JEUDI** QI GONG de 14h à 15h TAI JI CHUAN de 15h à 16h

**Dimanches**, atelier de QI GONG **de 9h à 11h (sur inscription préalable)**.

**Les séances se dérouleront en fonction des conditions proposées par les mairies.**

**Nous sommes là pour vous renseigner :**

Christel : 06 79 36 29 39 ou [tc3info@orange.fr](mailto:tc3info@orange.fr)

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

KIMOCHI: [tcgg69@orange.fr](mailto:tcgg69@orange.fr)

Et aussi : [Kl-asso.org](http://Kl-asso.org)

# Accueil réfugiés



L'association a été créée en 2017 dans l'objectif d'accueillir et aider des personnes en difficultés, particulièrement des familles migrantes présentes sur notre territoire, sans logement ni ressource et les accompagner jusqu'à leur intégration.

Depuis juillet 2017 nous hébergeons à Châtillon une famille avec 4 enfants.

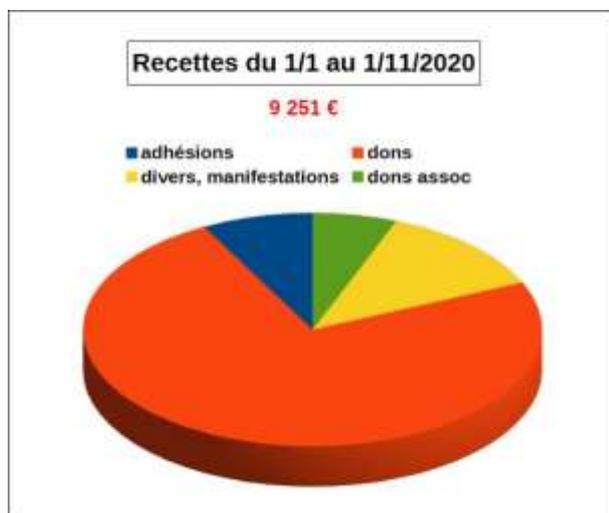
Notre soutien au quotidien et leur accompagnement dans les démarches administratives et de recherche d'emploi a permis leur insertion dans le village, l'obtention de leur carte de séjour et une belle réussite scolaire des enfants.

Reste actuellement le problème de la mobilité et de l'emploi pour qu'ils puissent acquérir leur autonomie financière et l'accès à un logement social.

Cet accompagnement est possible grâce au soutien des donateurs et à l'aide des structures et associations environnantes.

La situation sanitaire depuis mars 2020 nous interdit toute manifestation pour renflouer notre trésorerie.

L'impossibilité de tenir notre assemblée générale comme prévue au mois de mai a entraîné une baisse des adhésions et des dons or les dépenses n'ont pas diminué. Par conséquent notre situation financière actuelle est inquiétante et votre générosité bienvenue.



La petite équipe actuelle de bénévoles actifs aurait besoin de renfort pour développer son action auprès d'autres personnes ayant les mêmes besoins et qui pourraient bénéficier du savoir acquis par l'association.

Vous pouvez nous joindre ou envoyer vos dons à  
[arpd69@gmail.com](mailto:arpd69@gmail.com)

Téléphone : 06 82 52 48 61

Accueil Réfugiés en Pierres Dorées  
Mairie du Bois d'Oingt

69620 Val d'Oingt

# RAMI sur la route des copains

## Le Relais d'Assistants Maternels Itinérant Sur La Route Des Copains



Les temps collectifs du RAMI (selon le calendrier sur le site de la CCBPD) se sont déroulés normalement jusqu'à mi-mars. Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent ont ainsi eu le plaisir de partager en groupe des ateliers variés, comme le transvasement, la peinture, le sable magique, éveil sensoriel(...), tout en laissant une grande part au jeu libre qui a toute son importance dans le développement de chaque enfant.

Le temps chansons (chansons avec marionnettes, langue des signes entre autres) et le temps histoire, présents à chaque temps collectif comme des repères, permettent aux enfants d'être dans le partage, le plaisir et la découverte.

Des temps plus festifs tel le carnaval en février viennent régulièrement s'inviter ; et un brin de folie en musique nous a fait chanter et danser tous ensemble !

Vint ensuite le temps du confinement. Les temps collectifs ont été suspendus jusqu'à fin juin pour les raisons sanitaires liées au COVID. Le RAMI a cependant continué à fonctionner et a accompagné aussi bien les assistants maternels que les parents dans cette période complexe et inédite. Soutenir les uns et les autres dans le vécu de ce confinement mais surtout informer au mieux sur les dispositions mises en place par l'état (indemnisation partielle pour les assistants maternels, arrêts maladie, garde d'enfants, etc...). Durant cette période, la Grande lessive 2020 a quand même eu lieu, à distance, et nombre d'entre vous, parents et assistants maternels ont participé et envoyé au relais leurs superbes créations sur le thème « Fleurir Ensemble ». Bel élan positif !

Quelques temps collectifs ont repris fin juin avec plaisir pour les assistants maternels et les enfants. Tout le monde était très content de se revoir et de rompre cet isolement dans le respect des gestes barrières (désinfection du matériel, masque obligatoire pour les adultes). Les enfants avaient bien grandi et ont repris presque comme si nous nous étions quittés la veille.

Les temps collectifs de Septembre et Octobre ont redémarré. Lors de la semaine du goût, les enfants ont pu goûter librement des saveurs étonnantes et variées, faire de la peinture aux épices. Se faire plaisir ! Les petites frimousses ont adoré, ont parfois été étonnées, surprises ou ont fait la grimace ! Toujours sous le regard bienveillant et accompagnant des adultes.

Nous avons espoir que les temps collectifs, à nouveau suspendus depuis novembre (les salles qui nous accueillent n'étant plus accessibles) auront à nouveau lieu dès que possible, car de nouveaux projets sont prévus : intervention d'un psychomotricien, projet autour de la musique...

Les permanences du relais jusqu'à la reprise des temps collectifs ont lieu de 9h à 17h les lundis, mardis, jeudi et 9h-16h les vendredis (sinon ce sont les après-midis). Le RAMI reste présent pour vous accompagner, parents, dans la recherche d'un assistant maternel, le rôle de parent employeur ou difficultés que vous pourriez rencontrer ; et assistants maternels dans l'exercice de votre profession, votre démarche de formation continue ou vos questions. Assistants maternels, le RAMI vous attend nombreux en temps collectifs afin de s'enrichir mutuellement, en toute bienveillance !

RAMI Sur La Route Des Copains, animé par Laure ROMAND

[rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com](mailto:rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com) / 06.68.81.64.39



---

# Transitions à la cabane

## Les transitions à la Cabane et sur le Territoire du Beaujolais des Pierres Dorées !

**La Cabane à Soi fête ses 2 ans** d'existence associative et 3 ans de projet. Elle a enfin pu tenir sa première Assemblée Générale, intégralement en visioconférence, covid épisodes 1 et 2 oblige. L'association grandit, et tout en continuant d'œuvrer avec cœur selon les 5 branches de son arbre (Nature & environnement, Alimentation, Bien-être & développement personnel, Arts & cultures, et Créativité) pour proposer des activités régulières et ponctuelles en fédérant un réseau d'animateurs locaux ([voir les activités](#)); La Cabane s'organise en pôles dont notamment un **pôle Transition écologique et sociale**. ([en savoir plus](#)).

Peut-être le saviez-vous déjà ? **La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées est lauréate d'un Contrat de Transition Ecologique (CTE)**, à l'initiative du Ministère dédié. ([Plus d'infos par ici!](#)) 4 thématiques ont catalysé l'attention de la CCBPD : la biodiversité, la mobilité douce, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables, l'économie circulaire et les déchets. 2 autres se positionnent de manière transversale : l'agriculture, la sensibilisation & la formation.

Dans ce cadre, la Cabane s'implique aux côtés d'autres acteurs dont Mine de Liens, Cap Génération, Lab CECSY, Demain c'est ici et Maintenant (...) dans un projet de **Territoire Régénér'actif** (signé à la CCBPD le 16/12). Objectifs : relocaliser les emplois et activités économiques utiles à la production des choses essentielles à la vie humaine (nourriture, boissons, objets du quotidien, matériaux de construction, art...), attirer, tout en protégeant et en régénérant le vivant (écosystèmes naturels & humains) dans la joie et la bonne humeur.

C'est une réelle **opportunité pour notre territoire** de voir se fédérer les forces vives de la société civile (sphères associatives, citoyens & entreprises) et des instances intercommunale.

Et par exemple, c'est la possibilité de voir se déployer des **repair café** sur l'ensemble du territoire, de voir la filière **bâtiments** se restructurer vers des pratiques écologique et des matériaux produits localement. Côté **agricole**, c'est la possibilité de reconverter les terres viticoles qui ne trouvent pas de repreneur vers des cultures vivrières ou fibres pour la construction et l'habillement.

La Cabane à Soi dans son pôle Transitions, est plus spécifiquement initiatrice d'un projet de **Tiers lieu dédié aux initiatives citoyennes, entrepreneuriales** pour héberger, outiller, faciliter la coopération entre habitants, télétravailleurs, artisans, agriculteurs, élus, entrepreneurs... ([qu'est-ce qu'un tiers lieu ?](#))

Elle participe également au **montage d'une structure interface, accélératrice et accompagnatrice** des projets portés par les acteurs du territoire ou ceux qui voudront venir s'y installer pour concrétiser ces ambitions, la [Fabrique des Transitions du Beaujolais des Pierres Dorées](#). Le Cerema, acteur public propose également un accompagnement méthodologique pour lancer, outiller ce projet, qui fera du territoire **Beaujolais des Pierres Dorées, un territoire pilote, novateur, ambitieux en matière de Transitions**, dans la continuité des actions.

### **En savoir plus :**

[www.lacabaneasoi.fr](http://www.lacabaneasoi.fr)

[Sophie.Choplaincontact@lacabaneasoi.fr](mailto:Sophie.Choplaincontact@lacabaneasoi.fr)

Ordures Ménagères

JEUDI

Emballages légers

MARDI SEMAINES IMPAIRES



A DÉPOSER DANS LA BORNE ENBALLAGES EN VERRRE  
(Pots, flacons et bouteilles UNIQUEMENT)



A DÉPOSER DANS LA BORNE A PAPIERS



Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	L 1	M 1	M 1
S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	V 2	S 2	M 2	V 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	D 3	D 3	M 3	V 3
L 4	J 4	M 3	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	L 4	L 4	M 3	J 3
M 5	V 5	V 4	L 4	M 5	S 5	L 5	J 5	M 5	M 5	J 4	S 4
M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	M 6	M 6	M 5	D 5
J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7	J 7	S 6	L 6
V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	D 7	M 7
S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	J 9	L 9	M 8	L 8	M 9	M 8
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	D 9	D 10	M 10	V 10
L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	M 11	J 11	S 11
M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	M 12	M 12	D 12
M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	M 13	L 13	S 13	L 13
J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14	D 14	M 14
V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	J 15	M 15	J 15
S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 17	S 16	M 16	J 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	D 18	M 18	M 18	M 18	S 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19
M 20	D 20	D 20	V 20	L 20	M 20	M 20	V 20	M 20	M 20	S 20	L 20
J 21	L 21	L 21	M 21	S 21	J 21	M 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
V 22	M 22	M 22	J 22	D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	L 22	L 22	M 22
S 23	M 23	M 23	V 23	L 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	J 23
D 24	M 24	M 24	S 24	M 24	J 24	S 24	M 24	D 24	D 24	M 24	V 24
L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	L 25	S 25	S 25
M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	M 26	M 26	D 26	D 26
M 27	S 27	S 27	M 27	D 27	M 27	M 27	V 27	M 27	J 27	S 27	L 27
J 28	D 28	D 28	V 28	L 28	M 28	M 28	S 28	M 28	M 28	D 28	M 28
V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	M 29	M 29
S 30	M 30	M 30	M 30	D 30	M 30	S 30	L 30	M 30	S 30	M 30	J 30
D 31			V 30	L 31		S 31	M 31	J 30	D 31		V 31

Châtillon

Arrêté n° 48-2017

. Les bacs ne doivent être sortis que la veille de la collecte, le soir

. Les bacs doivent être rentrés avant 13 h le jour de la collecte, ou avant 20 h si aucun occupant n'est présent la journée





## Dates à retenir

A vos agendas, voici quelques évènements à venir,

### Février :

février 2021 : Début des travaux de la Maison Médicale

16 février 2021 : Bugnes du Club Primevère

26 février 2021 : AG Mine de liens

28 février 2021 : Carnaval du tennis

### Mars :

14 mars 2021 : Banquet de la chasse

19 mars 2021 : Carnaval Farandole avec la Batucada BTP

**Erratum : la commission communication présente ici ses excuses à Mr MANZONI pour l'oubli de son crédit photo dans notre dernier numéro.**

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Jérémy Daly, Aurélie Durand, Elsa Marchand, Bernard Marconnet et Vincent Moy.

**Châtillon Infos n° 117** – Janvier 2021. p. 27 Exprimez-vous en utilisant le coupon-réponse en 4<sup>e</sup> de couverture ou la boîte à suggestions de la mairie



Photo : Membres du Conseil Municipal élus et en fonction depuis le 25 mai 2020.

✂.....

**Votre avis nous intéresse**

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet [www.chatillondazergues.fr](http://www.chatillondazergues.fr)

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible. La dernière page du Châtillon Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif).....

*Votre texte ici*